



Ni priorité à l'éducation, ni priorité au « prioritaire » : leur seule priorité c'est l'austérité !

Les grands discours gouvernementaux sur la « priorité à l'éducation » se heurtent dès aujourd'hui au mur de la réalité avec la publication des Dotations Horaires Globales (DHG) des établissements du second degré. Les DHG constituent les moyens horaires, et donc humains, avec lesquels les bahuts doivent tourner. Pour Paris, comme pour les académies voisines où une forte mobilisation a démarré, les annonces de dotation 2014 ne sont pas à la hauteur des besoins.

Dans nombre d'établissements - les collèges en particulier où le rectorat s'obstine à annoncer une baisse des effectifs - cela se traduira par des suppressions d'heures, de postes et de divisions.

La priorité à l'éducation prioritaire annoncée à grand renfort de communication par Vincent Peillon se traduira dans les faits, dès 2014 dans certains établissements et pour la majorité à la rentrée 2015 (refonte de la carte des ZEP/REP et autres dispositifs) par la disparition des quelques moyens acquis à ce titre. A Paris, en particulier, le rectorat ne cesse de clamer qu'il y a trop d'écoles et de collèges en éducation prioritaire et qu'il faut réduire ce nombre !

Partout sur le terrain, les chiffres annoncés confirment que le budget est insuffisant, les créations de postes très inférieures aux besoins, la « refondation » un effet de communication, le redéploiement une réalité qui perdure. L'essentiel des créations de postes prévues au budget national est en effet absorbé par la formation initiale et le rétablissement d'une année de stage après le concours.

En revanche, les situations d'apprentissage ne vont pas s'améliorer pour les élèves, les conditions de travail pour les personnels non plus ; les effectifs des classes et des groupes ne vont pas diminuer. Bien souvent, c'est même le contraire qui va se produire. Dans le cadre de « l'autonomie des établissements », cette pénurie risque d'accentuer la concurrence entre les matières pour grappiller ici un dédoublement, là un groupe réduit, ailleurs des horaires suffisants.

Ces DHG auront des conséquences pour l'ensemble des personnels et des élèves au delà des heures d'enseignement et des postes d'enseignant-e-s, car de ces dotations découlent directement l'attribution de moyens pour la vie scolaire et pour les personnels administratifs et techniques. Pas plus d'enseignants (voire moins, du fait de l'augmentation des effectifs par classe), moins de personnels de vie scolaire, un nombre très insuffisant de personnel de service, d'agents techniques et de personnels administratifs qui subissent les conséquences de l'augmentation des effectifs d'élèves, une surcharge de travail et la pression toujours plus exigeante de la hiérarchie !

La précarité, elle, se développe : au lieu d'embaucher plus de personnels titulaires à la Région, à la Mairie de Paris et au Rectorat, les administrations gèrent la pénurie par le recours massif aux emplois précaires. Elle s'aggrave aussi : les AED disparaissent progressivement, remplacés par des emplois encore plus précaires pour toujours plus de missions ! Dans les écoles aussi, les animateur-trice-s et les ATSEM et ATE sont en nombre insuffisant et majoritairement précaires ; de plus, la mairie préfère sous-traiter à des associations, des boîtes privées et Pôle Emploi ...

SUD éducation se bat contre la dégradation des conditions de travail, pour la réduction du temps de service, pour des créations de postes à hauteur des besoins, pour la titularisation sans conditions de tous-tes les précaires !

Refusons la division organisée et rassemblons-nous pour exiger partout des moyens à la hauteur des besoins !

Cela suppose un autre budget pour l'éducation nationale, et donc la lutte contre l'austérité imposée aux salarié-e-s et aux services publics, contre les cadeaux aux patrons et aux actionnaires, pour une autre répartition et une autre utilisation des richesses !

Déjà, des mobilisations prennent forme. En région parisienne, des établissements sont en grève, des AG sont organisées, des manifestations sont organisées.

SUD éducation Paris apporte son soutien à toutes ces mobilisations et appelle à les multiplier et les étendre.

Jeudi 13 février sera une journée de grève dans les académies de Créteil (93) et Versailles (92 en particulier) contre les conditions annoncées de la rentrée 2014 et, aussi, contre la réforme Peillon des rythmes scolaires dans le premier degré.

Renforçons-la, participons à la manifestation pour nous faire entendre du ministère !

Imposons par nos luttes :

- **L'obtention des moyens pour satisfaire les besoins**
- **La réduction des effectifs/classe et la définition de plafonds nationaux pour le nombre d'élèves par classe, des dédoublements systématiques**
- **La titularisation de tou-te-s les précaires et des recrutements de titulaires à la hauteur des nécessités pour toutes les catégories de personnel.**

Le Comité Technique Académique de Paris consacré aux répartitions de moyens et de postes d'enseignants et de personnels administratifs dans les collèges, lycées (généraux, technologiques, LP), EREA et SEGPA est prévu le 18 mars.

SUD éducation Paris appelle tous les personnels de ces établissements à une

**Assemblée Générale
le mardi 11 mars à partir de 18 heures
à la Bourse du Travail
3 rue du Château d'Eau (Métro République)
Salle Louise Michel**

**SUD éducation Paris 30 bis, rue des Boulets 75011 - Tél :
01.44.64.72.61 - mail : sudeducation75@wanadoo.fr**

